

**RECOURS**

Depuis le début de l'année un certain nombre de litiges ont opposé des membres du personnel à l'Administration. Les recommandations de la Commission paritaire consultative des recours et les décisions des Directeurs Généraux ont été portées à la connaissance du personnel, avec l'accord de l'intéressé.

Nous rappelons ici les résultats des six cas.

1. Mme J.R. avait recouru contre le remboursement des frais scolaires, qu'elle estimait insuffisant d'après les dispositions réglementaires. Mme J.R. a obtenu gain de cause.
2. M.E. avait adressé un recours contre les conditions qui lui étaient faites pour son congé dans les foyers et demandait l'octroi de jours de congé supplémentaires. Bien que la Commission ait recommandé que le remboursement des frais soit recalculé sur une autre base, satisfaction n'a pas été donnée à l'appelant.
3. R.M. avait introduit un recours visant à obtenir le changement de sa classe de résidence. La Commission avait recommandé que satisfaction soit donnée à l'intéressé. Toutefois le Directeur Général n'a pas suivi ces recommandations, notamment en raison de l'introduction hors délai du recours.
4. H.B. avait attaqué un refus par l'Administration de procéder au changement de ses foyers. La Commission de recours avait recommandé d'accorder le changement, compte tenu de la nouvelle situation de famille de l'intéressé. Le Directeur Général a donné satisfaction à l'appelant.
5. M.L.S. avait recouru contre la décision de déduire de son indemnité de non-résidence une autre indemnité perçue par son conjoint travaillant dans une autre organisation. La Commission avait recommandé le maintien intégral de l'indemnité perçue par M.L.S. et le Directeur Général a suivi ces recommandations.
6. M.T. avait attaqué une décision analogue au cas précédent. Pendant le déroulement de l'affaire devant la Commission de recours, l'Administration a fait savoir qu'elle retirait sa décision. L'affaire est close à la satisfaction de l'intéressé.

APPEL D'AIDE D'URGENCE

EN FAVEUR DES SINISTRES DES INONDATIONS DANS LE SUD-OUEST FRANCE.

Nous vous rappelons qu'un appel d'urgence en faveur des victimes de ce désastre est lancé par l'Association du Personnel.

Des boîtes de collecte sont déposées aux endroits habituels :

- Restaurants du CERN
- Comptoirs des banques
- Postes

COLLECTE DE VÊTEMENTS

Un certain nombre de ces victimes se trouvent actuellement sans abri. Des vêtements, même usagés, leur seraient d'un précieux secours ! Si vous pensez pouvoir les aider dans ce domaine, nous vous serions reconnaissants de déposer vos dons au Secrétariat de l'Association du Personnel qui se chargera de transmettre.

Nous vous en remercions d'avance.

CLUBS**CLUB MODELES REDUITS**

Le concours annuel catégorie planeur, organisé par le club des "RATOULIVES" d'Annecy a eu lieu Dimanche 17 juillet au Semnoz. Malgré quelques remous météorologiques la participation était importante (une centaine de concurrents) et les épreuves ont pu se dérouler normalement. Celle des deux axes a été remportée par notre président B. FLOCKHART qui a réussi la totalité du programme.

CERN WOMEN'S CLUB**WELCOME MEETING FOR WIVES OF NEWCOMERS**

Each month, normally on the first Tuesday, members of the CERN Women's Club welcome wives of newcomers to CERN with a view to assisting their integration into the local community. The meetings take place in the Coffee Lounge at Restaurant No. 2 (Tortella) from 2.15 p.m. to 4 p.m. Babies and young children may come along with their mothers if necessary. The next meeting will be held on Tuesday 6 September 1977.